

**REUNION DU 24 mai 2005**

COMPTES RENDUS

Etaient présents sous la présidence de Monsieur Raynald Royère :

Mesdames et Messieurs Guy Doussot, Jean Paul Fauconnet, Mickaël Vuibert, Chantal Durand-Collignon, Philippe Fromont, Dominique Picard, Jean-Michel Berthelot titulaires.

Mesdames Françoise Signol, Marie-Andrée Bourdouleix, François Noblot, Max Liégeois, Christine Robillard, suppléants

Secrétaire de séance : Monsieur Jean-Paul Fauconnet.

Avant de passer à l'ordre du jour, le président souhaite aborder avec les membres du comité syndical, les troubles causés par certains jeunes sur le hameau : les élus sont très inquiets de la montée de l'incivisme de ces jeunes, et des conséquences engendrées par leur attitude que les évêchés riverains ne supportent plus – les membres demandent aux maires des communes de Saint Lyé et Macey, détenteurs du pouvoir de police sur leur commune respective, et garant à ce titre de la tranquillité publique, d'adresser un courrier aux parents des jeunes concernés, qui sont identifiés – le maire de Saint Lyé va demander au policier municipal de venir identifier les autres – l'urgence se fait sentir d'autant que les vacances sont proches, et que les habitants sont excédés – les membres du comité syndical estiment que le dialogue avec les parents doit être la 1<sup>ère</sup> étape, avant si nécessaire, de faire appel à la justice –

Le compte rendu de la dernière réunion étant adopté à l'unanimité, il est ensuite passé à l'ordre du jour :

1/ VOTE DE LA DECISION MODIFICATIVE N°1

Le comité syndical vote à l'unanimité la DM 1 à apporter au budget primitif 2005 qui se résume par des virements de crédits d'article à article :

- + 4 000 € au compte 61522 (entretien de bâtiments) pour permettre de régler la facture de remplacement des radiateurs à l'école prévue en investissement au BP
- + 2 850 € au compte 61523 (entretien de voiries) pour des travaux d'entretien de voiries urgents, et de la signalisation au sol, suite à un rendez-vous avec la DDE après le budget – le président attire l'attention des membres sur la nécessité de prévoir au budget 2006 et 2007 des travaux de voiries importants qu'il conviendra de passer en investissement  
Cette somme sera prélevée sur d'autres comptes, dont le crédit restant est encore suffisant – en fin d'année, selon l'état des crédits, le comité syndical invitera les communes à verser une participation complémentaire
- + 850 € au compte 2184 (mobilier) pour des tables
- + 700 € au compte 2188 (matériel divers) pour une échelle de pompiers – à ce sujet, le président demande à Jean- Paul Fauconnet de s'assurer que toutes les normes sont respectées pour permettre aux pompiers de monter sur des échelles très hautes -

Cette somme sera prélevée sur le compte 2313 (travaux de bâtiments) où la somme destinée aux travaux de l'école maternelle n'a pas été utilisée

## 2/PAIEMENT DES FACTURES DU SDEDA : NOUVELLES MODALITES

Le comité syndical adopte les nouvelles modalités de paiement de factures de traitement des OM, définies par le SDEDA, à savoir le paiement par 1/12<sup>ème</sup> de la somme payée l'année N-1 avec régularisation en janvier ou février N+1. Cette délibération est exigée par la perception pour procéder au paiement des factures en question.

## 3/ ASSURANCE DU PERSONNEL : DELEGATION AU CENTRE DE GESTION

Le comité syndical accepte de confier le soin au centre de gestion de la fonction publique territoriale de l'Aube d'engager la procédure de mise en concurrence d'un contrat d'assurance garantissant contre les risques statutaires (arrêt maladie, maternité, invalidité, décès), sachant qu' au terme de la procédure, il prendra connaissance des conditions obtenues et délibérera pour décider de son éventuelle adhésion au contrat groupe.

## 3/ TRAVAUX A L'ECOLE PRIMAIRE : DEMANDE DE SUBVENTION

Le comité syndical décide de solliciter une subvention du conseil général pour l'aider à financer les travaux prévus à l'école primaire, dont l'enveloppe financière est fixée pour le moment à environ 36 000 € ttc. A ce sujet, le président informe le comité syndical que la déclaration de travaux relative à ces travaux a été adressée à la DDE, et que les travaux devraient être terminés pour la rentrée de septembre.

## INFORMATIONS DIVERSES :

- le président a signé un devis de réparation de l'armoire réfrigérante de la salle des fêtes pour un montant de 609.27 €
- Mr Royère présente l'état d'avancement du dossier d'éoliennes prévues sur les communes de Macey (5) – Fontvannes (4) - Dierrey-St-Julien (3) – le projet est presque terminé – les mâts de mesure du vent sont posés -

## QUESTIONS DIVERSES :

- Chantal Durand-Collignon demande la possibilité d'implanter un plan du hameau sur le panneau d'affichage ainsi que des poubelles
- Jean-Paul Fauconnet demande s'il peut faire chiffrer le projet d'aménagement d'entrée de village sur lequel il a commencé à travailler

Pus personne ne demandant la parole, la séance est levée à 20 h 30 .

Le Président,

Raynald ROYERE